

Le Maire de Paris

Paris, le 25 MARS 2009

Monsieur le Préfet,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation très préoccupante des personnes roms, souvent des familles vivant dans des campements indignes installés dans la Capitale. Ces personnes ressortissantes de l'Union Européenne s'installent dans les grandes agglomérations pour fuir la pauvreté et les discriminations dont elles sont victimes dans leur pays d'origine.

Face aux conditions de vie très précaires de ces familles, nous avons engagé avec la Préfecture de Paris et le Préfet de Police, des actions d'éradication de ces campements comprenant un diagnostic social de chaque situation et la recherche d'une solution d'hébergement.

Je souhaite que l'Etat s'engage, avec le concours de la Ville, à proposer aux familles roms qui souhaitent s'insérer en France, un hébergement compatible avec une scolarisation à Paris et qui éviterait la reconstitution de nouveaux campements.

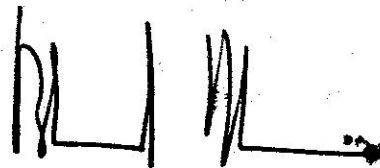
Le Collectif associatif Romeurope (auquel participent le Secours Catholique et la Fondation Abbé Pierre) a sollicité la Ville pour concevoir un projet d'hébergement de long terme pour quelques familles roms ayant un projet d'insertion en France. Il serait difficile de mener à bien ce projet sans une participation de l'Etat, compétent pour la prise en charge de ce public.

Enfin, la multiplication des campements à Paris et dans les communes limitrophes et les flux de population qu'ils génèrent, nécessitent des interventions au-delà du cadre parisien. C'est pourquoi, je souhaite la création d'une mission régionale de traitement socio-économique des campements roms pilotée par l'Etat, avec la participation des collectivités locales concernées.

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer les actions concrètes de l'Etat que vous envisagez pour répondre à ces situations d'extrême pauvreté et d'habitats indignes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous



Bertrand DELANOË

Monsieur Daniel CANEPA
Préfet de la Région d'Ile-de-France
Préfet de Paris
27-29, rue Barbet-de-Jouy
75700 PARIS